

Master

Master 2

Mention

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS

HABITAT/HABITER



Accessible uniquement en
alternance (contrat d'apprentissage
et contrat de professionnalisation)



LOGO EN ATTENTE

MASTER 2
AMÉNAGEMENT CULTUREL
ET STRATÉGIES TERRITORIALES EN
EUROPE

MASTER 2
CONCEPTION ET MAÎTRISE
D'OUVRAGE URBAINE
ALTERNATIVES

MASTER 2
CONSTRUCTION,
AMÉNAGEMENT DURABLE
ET DESIGN

MASTER 2
ENVIRONNEMENT ET
VILLE DURABLE

MASTER 2
HABITAT/HABITER

MASTER 2
PROGRAMMATION,
PROJET URBAIN ET
MOBILITÉ DURABLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master **Urbanisme & aménagement** vise à former des professionnels dans le domaine de la conception des espaces urbains, de l'environnement et de l'aménagement de l'espace. Issu de formations ancrées et reconnues dans le tissu régional et national depuis de nombreuses années, il a su s'adapter constamment aux attentes et aux exigences des milieux professionnels qui y sont toujours fortement impliqués.

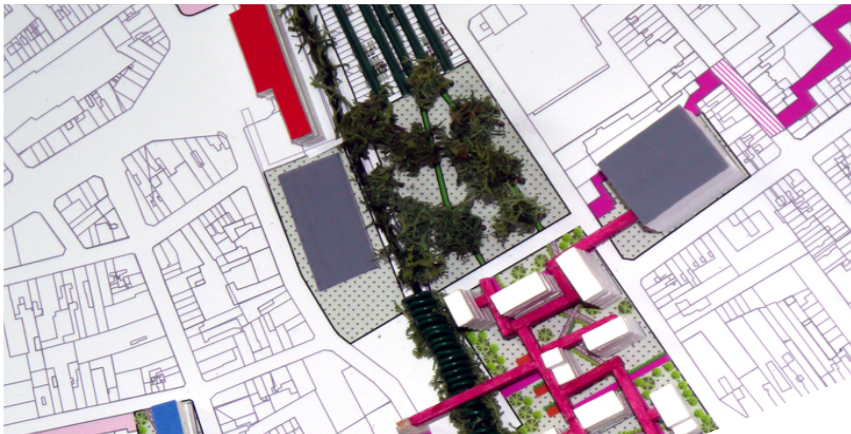
Ce master s'est construit une image régionale et nationale très professionnelle, que renforce désormais son internationalisation (partenariats avec des universités européennes et extra-européennes). Son intégration dans les réseaux d'institut d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle nationale et internationale (APERAU/AESOP/GPEAN (*)) garantit une bonne adéquation de ses formations vis-à-vis des pratiques professionnelles qui sont en constante évolution et une excellente lisibilité dans les milieux socio-économiques.

Le master est aujourd'hui une formation de référence nationale grâce au travail permanent de l'équipe pédagogique qui veille à la cohérence des objectifs professionnels des collectivités et des entreprises avec les contenus pédagogiques et la maîtrise des effectifs d'étudiants diplômés. De même, elle intègre systématiquement les thématiques actuelles de la recherche scientifique, telle qu'elle est portée par le laboratoire TVES.

(*) APERAU : Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, AESOP : Association of European Schools of Planning, GPEAN : Global Planning Education Association Network.

COMPÉTENCES VISÉES

- Produire des connaissances pratiques et théoriques sur la ville et les territoires.
- Préparer aux métiers de la maîtrise d'ouvrage (publique et/ou privée) et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO)
- Construire une commande publique et une programmation urbaine qui intègre les dimensions territoriales, sociales, politiques, juridiques, financières et techniques
- Élaborer les stratégies urbaines et les projets de territoires intégrant les besoins en habitat, transport, économie, commerces, équipements, espaces de loisirs et de nature, fonciers
- Identifier et maîtriser la chaîne des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain, entre prospective, planification, phases opérationnelles et retours d'expériences
- Analyser et synthétiser les enjeux spatiaux dans la perspective d'une action collective



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les enseignements du master sont organisés autour de 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences disciplinaires, transversales et thématiques qui répondent à un objectif précis de formation.

MASTER 2 - Semestres 3 et 4 - 60 ECTS

BCC 1 - BCC Disciplinaires

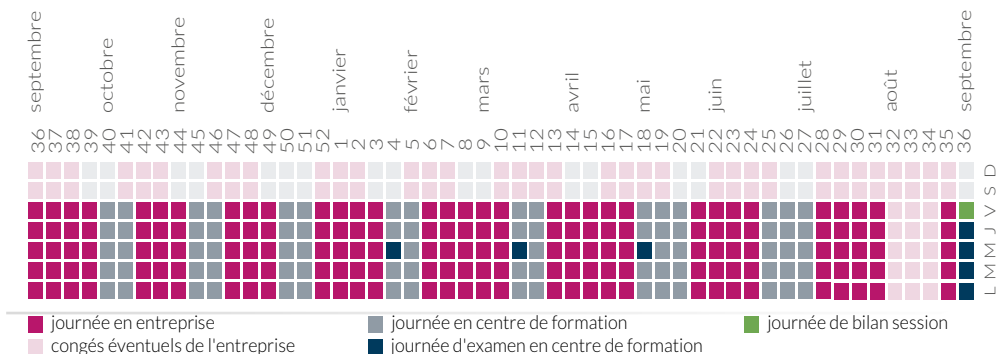
- Axe réglementaire - acquis fondamentaux de l'urbanisme & de la maîtrise d'ouvrage
- Axe socio-économique & écologique -
- Développement Durable
- Mémoire universitaire

BCC 3 - BCC Thématiques

- Axe politique - les outils spécifiques de l'habitat, de la planification au montage opérationnel
- Axe sociétal & historique - usages & modes de vie
- Période en entreprise
- Rapport d'activités & Étude conseil
- Projet étudiant

BCC 2 - BCC Transversales

- Axe créatif - programmation, projets & actualités)
- Axe méthodologie & outils analytiques



L'ATELIER DE PROJET

L'atelier de projet est réalisé entre février et juin. Les étudiants, par groupe de 3 ou 4, investissent un sujet défini avec un organisme professionnel partenaire sur un thème ou un site d'actualité. Les étudiants mettent en pratique les connaissances acquises lors des cours, complétées par des recherches de références ou des expériences analogues nationales ou internationales. Au terme d'un diagnostic, il s'agit d'identifier les enjeux du projet, d'en définir les concepts et d'en élaborer le ou les scénarios d'intervention, en amont des phases de prescription et de préconisation. Citons pour exemples de partenaires réguliers, la SEM Ville Renouvelée, la Métropole Européenne de Lille, la Communauté Urbaine de Dunkerque.

L'ÉTUDE CONSEIL

L'étude diagnostic s'inscrit dans une conception pédagogique active, visant à valoriser les apports spécifiques de l'entreprise. Sous la forme d'un audit ou d'un diagnostic, le stagiaire développera une réflexion intéressant le fonctionnement interne de la structure d'accueil. La problématique traitée pourra être d'ordre méthodologique, conceptuel, exploratoire, réglementaire, technique... etc. Elle constituera pour l'entreprise un apport ou une contribution à ses propres questionnements (faire le point sur ses stratégies et ses dispositifs, explorer de nouveaux marchés... etc.). Cette problématique sera identifiée lors des premiers échanges entre tuteurs professionnel et universitaire. L'étude fera l'objet d'un mémoire et d'une restitution orale en entreprise et/ou à l'université.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les employeurs principaux sont :

- des bureaux d'études et des consultants (études d'urbanisme, ingénierie sociale et technique),
- des aménageurs (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, ...)
- des bailleurs sociaux
- des promoteurs immobiliers
- des collectivités territoriales
- des organismes intercommunaux
- des agences d'urbanisme.

LES STATUTS

LES DOMAINES

Attaché	gestion urbaine de proximité
Chargé d'étude	habitat social
Chargé de projet	promotion immobilière
Chef de projet	développement social urbain
Conseiller	développement local
Coordonnateur	contrats de ville
Directeur	développement territorial
Urbaniste	aménagement du territoire
Consultant	développement durable

POURSUITE D'ÉTUDES

La vocation première du master Urbanisme & aménagement est l'insertion professionnelle, néanmoins il est possible de poursuivre en doctorat. Chaque année, quelques étudiants de cette mention s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement & société) dans les disciplines aménagement de l'espace, urbanisme et géographie.

Le mastère spécialisé Créacity de Polytech'Lille permet aux titulaires du master urbanisme & aménagement d'allier la double compétence en TNIC (Technologies numériques de l'information et de la communication) et ingénierie urbaine.

Plus d'informations sur le site de la formation :

- <http://master-urbanisme-amenagement.univ-lille.fr>

LES ENJEUX DU PARCOURS EN ALTERNANCE « HABITAT/HABITER »

Au delà de la seule question du logement, la problématique de « l'habitat » ou de « l'habiter » implique l'ensemble du « cadre de vie ». Alors qu'émergent de nouvelles disparités urbaines, à travers les fragilités sociales, l'accès au logement ou la précarité énergétique, elle interroge le « droit à la Ville ». Elle en interroge les usages, elle remet en cause ses grilles d'analyse et ses échelles de lecture (urbain, périurbain, rural...), ainsi que les modes de production et de gestion tant du logement que de la ville, depuis la planification jusqu'à la promotion immobilière.

Cette situation de fait, dénommée « nouvelle crise du logement » est, paradoxalement, une opportunité pour relever les défis urbains et sociaux actuels :

Le renouvellement urbain et la lutte contre l'étalement des villes, la mixité sociale, la transition écologique, la nouvelle politique énergétique, le développement de l'habitat intelligent, tous enjeux à même d'élaborer de nouvelles stratégies de résilience des territoires.

En partenariat avec Polytech'Lille et la Faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires plus un réseau d'entreprises et de collectivités : La Fabrique des quartiers, la MEL... la formation s'appuie sur les sciences humaines d'une part, sociologie, géographie, architecture, et les disciplines techniques d'autre part, environnement, développement durable, génie civil, afin de donner aux stagiaires une culture urbaine approfondie et un esprit de synthèse.

« Bien intégrée sur son territoire et dans son environnement socio-économique, notre formation s'appuie sur un réseau particulièrement diversifié (plus de 400 partenaires). On peut citer notamment la Fabrique des Quartiers, l'Université des Compétences Habitat, le bureau d'études Citémétrie, l'Atelier d'architecture et d'urbanisme MA, La société de Développement du Dunkerquois (S3D), la Métropole Européenne de Lille, la SEM Ville renouvelée, les Agences d'Urbanisme des Hauts de France ... etc »



UNIVERSITÉ DE LILLE 2022

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille place l'étudiant au cœur de ses préoccupations pour favoriser son implication et sa réussite. Son offre de formation adossée à une recherche de pointe est en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacun, tout au long de sa vie, aux métiers de demain.

Depuis janvier 2022, l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), l'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), Sciences Po Lille et l'Université de Lille s'engagent, ensemble, dans la construction d'un nouvel établissement public. Attachée au modèle universitaire et à notre territoire, cette nouvelle entité conserve le nom d'Université de Lille. Cet ambitieux projet de service public proposera au plus grand nombre d'étudier, d'innover par l'expérimentation et la recherche, de travailler dans les meilleures conditions au sein d'infrastructures et de campus propices au bien-être et à l'épanouissement de tous.

LA FACULTÉ

La Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires - FaSEST - créée en 2021, est le fruit du regroupement de 5 entités de l'Université de Lille.* Elle propose une offre pluridisciplinaire de licences et de masters, dans les domaines de l'économie-gestion et des sciences humaines et sociales. Ancrée dans le paysage local et international, elle facilite l'insertion professionnelle de ses diplômé-e-s, notamment grâce au déploiement de l'alternance. Près de 300 enseignant-e-s - chercheur-se-s et plus de 200 professionnel-le-s apportent leur expertise dans ses formations, constituant un atout considérable pour l'employabilité de nos étudiant-e-s. Résolument tournée vers l'international, elle permet à plus de 300 d'entre eux d'étudier chaque année dans l'une des 200 universités partenaires dans le monde.

** La Faculté des sciences économiques et sociales, l'UFR de Géographie et aménagement, l'UFR MIME (Mathématiques, informatique, management et économie), le département Sociologie et développement social (UFR DECCID) et le département Culture (UFR DECCID).*

<https://fasesst.univ-lille.fr>

Retrouvez la faculté sur les réseaux sociaux :
[Instagram](#), [Facebook](#) et [Linkedin](#)

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Faculté des sciences économiques,
sociales et des territoires

- Université de Lille - Campus Cité scientifique
- Secrétariat pédagogique : **Valérie Fourmestraux**
- Tél : + 33 (0)3 20 43 45 91
- valerie.fourmestraux@univ-lille.fr

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Responsable de la mention Urbanisme & Aménagement
(tous parcours) :

- **Élodie CASTEX** - elodie.castex@univ-lille.fr

Responsable de la première année de master (tronc
commun) :

- **Helga SCARWELL** - helga.scarwell@univ-lille.fr

Responsables du parcours HABITAT/Habiter (deuxième
année) :

- **Annette GROUX** - annette.groux@univ-lille.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

EN MASTER 2

L'admission en 2^{ème} année de master est subordonnée à l'examen de dossier du candidat/ de la candidate selon les modalités suivantes :

Capacité d'accueil

- 20 places

Mentions de master 1 conseillées

- Aménagement et Urbanisme
- Géographie & aménagement
- Sociologie
- Économie & gestion
- Droit
- Science politique
- Génie civil
- Histoire
- Lettres
- Cursus en école d'ingénieur (génie urbain ou génie civil)
- Cursus en école d'architecture
- Cursus en école de paysage

Modalités de sélection

- Dossier de candidature, entretien

Calendrier des candidatures

- Ouverture du 08/02/2022 au 21/03/2022
- Résultat admission : 08/04/2022

D'autres sessions de recrutement sont prévues, nous vous invitons à consulter le catalogue des formations :
<https://www.univ-lille.fr> ou <https://fasest.univ-lille.fr>

Modalités et critères de sélection

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure.
- Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, curriculum vitae, lettre de motivation exposant le projet professionnel, attestation(s) d'emploi ou de stage.

Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

Les modalités d'accès en master 2 sont aussi consultables en ligne sur le site de l'université.

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.

- www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle

Pépité Lille Hauts-de-France

Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- <https://pepité-nord.inook.website/fr>

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

- <https://fasest.univ-lille.fr/formation-continue-et-alternance>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue-fasest@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance-fasest@univ-lille.fr

Relations internationales

Pour venir étudier à la faculté dans le cadre d'un **programme d'échange** ou à **titre individuel** :

- incoming-fasest@univ-lille.fr - Tél: +33 3 62 26 85 73

Pour partir **étudier à l'étranger**, connaître les programmes Erasmus+, les mobilités en Europe et hors Europe :

- outgoing-fasest@univ-lille.fr - Tél: +33 3 62 26 85 73

Pour toute **autre demande** :

- international-fasest@univ-lille.fr
- <https://fasest.univ-lille.fr/linternational>

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/>